

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 95462 à 95483

présentés par
M. Daniel Paul
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant :**

I. – Chaque fournisseur, chaque opérateur, chaque distributeur, participe au financement des efforts de recherche dans le domaine des gaz combustibles (production, transformation, transport, distribution, stockage, utilisation, technologies associées). Pour chacun, l'effort financier pour l'année N doit être *a minima* égal à 3 % de la valeur ajoutée de l'année N-1 réalisée dans leur activité gazière, dont 0,5 % est consacré à la recherche fondamentale.

II. – Les fonds correspondants peuvent être utilisés à des activités de recherche sur les gaz combustibles au sein même de l'entreprise et/ou d'une de ses filiales et/ou dans un organisme de recherche créé ou géré en coopération avec d'autres entreprises gazières et/ou dans un organisme de recherche publique.

III. – Le ministre chargé de l'énergie veille au respect de ces dispositions. En cas de non-respect, les ministres chargés de l'énergie et de la Recherche prennent les mesures nécessaires.

IV. – Un décret en Conseil d'État précise les modalités d'application du présent article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit par cet amendement de faire en sorte que tous les acteurs gaziers sur le sol national contribuent aux efforts de recherche sans lesquels une loi d'orientation qui concerne le long terme n'a pas de sens.

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 95462 de M. Daniel Paul
Adt n° 95463 de M. Asensi
Adt n° 95464 de M. Biessy
Adt n° 95465 de M. Bocquet
Adt n° 95466 de M. Braouezec
Adt n° 95467 de M. Brard
Adt n° 95468 de M. Brunhes
Adt n° 95469 de Mme Buffet
Adt n° 95470 de M. Chassaingne
Adt n° 95471 de M. Desallangre
Adt n° 95472 de M. Dutoit
Adt n° 95473 de Mme Fraysse
Adt n° 95474 de M. Gérin
Adt n° 95475 de M. Goldberg
Adt n° 95476 de M. Gremetz
Adt n° 95477 de M. Hage
Adt n° 95478 de Mme Jacquaint
Adt n° 95479 de Mme Jambu
Adt n° 95480 de M. Lefort
Adt n° 95481 de M. Liberti
Adt n° 95482 de M. Sandrier
Adt n° 95483 de M. Vaxès